

Début de la réunion : 20h05  
Nombre d'adhérents présents : 32  
Nombre de personnes excusées : 3

### **Vœux :**

Benoît présente ses vœux à tous les adhérents pour cette nouvelle année 2022.

### **Sortie hippodrome du 9 décembre 2021 – Jacline**

- Jacline va adresser le 4 janvier un mail contenant un lien qui permettra de voter pour 10 photos parmi celles prises lors de la soirée et proposées par les adhérents.
- Les photos retenues seront adressées aux services de l'hippodrome. Leur auteur devra adresser à Jacline un document autorisant les services de l'hippodrome à utiliser sa ou ses photos.
- La date limite du vote est le 7 janvier.
- En 2022, la sortie aura lieu le 7 septembre et ce sera une réunion de trot.

### **Ateliers**

- La question posée par Benoît : en raison des conditions sanitaires actuelles les ateliers doivent-ils avoir lieu en présentiel, par Zoom ou être reportés ?
  - o Olivier pour Nik Collection reporte ses ateliers.
  - o Yannick pour DXO continue en présentiel.
  - o La question sera posée à Jean-Christophe pour les ateliers Lightroom.
- Stéphane pour l'atelier Studio est invité au Conseil d'administration qui aura lieu le 10 janvier à 18h30.

### **Thèmes du mois – Michel**

- Rappel celui de janvier « Contre plongée » : photo prise vers le haut. Le préfixe sera CONTRE ; Le délai d'envoi des photos est le jeudi 3 février.
- Thème de février : « Clair-Obscur » : un sujet dans la lumière et le reste sombre ou l'inverse.

### **Sortie – Michel**

- Si les conditions sanitaires le permettent, une sortie sur la pose longue pourra être envisagée à Saint Nazaire en bord de Loire le matin.
- La date sera fixée ultérieurement.

### **FPF**

- Y aura-t-il une réunion pour préparer le prochain thème du challenge UR06 « Vie sauvage dans votre environnement » ? La question sera posée à Jean Christophe.

### **Visualition des photos du thème de décembre « Mouvement »**

- 24 photos présentées par 24 auteurs.
- Odile déplore le manque de respect des règles fixées au début de l'année : 6 auteurs ont présenté 2 photos et certaines sont arrivées hors délai. Cela l'oblige à faire le tri et à s'y reprendre à plusieurs fois pour créer le fichier qui est présenté au visionnage.

Guy rappelle les règles :

- Une seule photo par auteur
- La photo doit être prise dans les deux mois précédant le visionnage
- Les photos doivent être adressées au plus tard le jeudi précédant la réunion mensuelle à laquelle sont présentées les photos.

Guy en profite pour rappeler qu'un certain nombre de documents et consignes sont dans l'espace membre du site internet. Leur lecture et leur respect éviteraient un certain nombre d'interrogations et échanges chronophages.

A la suite de cet échange, un membre du club déplore ce délai de deux mois durant laquelle la photo doit être prise. Ce délai a été décidé en début d'année afin d'éviter la présentation de photos datant parfois de plusieurs années et d'inciter les membres à travailler le sujet proposé.

### **Préparation du prochain forum**

- Benoît demande quels sujets peuvent être présentés lors du forum du 17 janvier :
  - o Présentation des photos "ateliers studios " et prochaine étape de cet atelier => Stéphane.
  - o Présentation le workflow => Jean-Paul / Yannick/ Jean-Christophe.

Fin de la réunion 22h45

***Prochaine réunion : FORUM 17 janvier 2022 - 20h***

*Guy LEVESQUE*  
*Secrétaire*